

A sept heures et demie la Chambre s'est assemblée.

Les membres présents étaient :

L'honorable *PIERRE JOSEPH OLIVIER CHAUVEAU*, Président,

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>DeLéry,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Slead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Panet,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>			

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé, Que lorsque la Chambre s'ajournera ce soir, elle s'ajourne à vendredi prochain à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour abroger les lois de la " *Colombie Britannique (1873)*, intitulé : " *An ordinance respecting harbour and tonnage dues and to regulate the licenses on the vessels engaged in the coasting and inland navigation " trade,* " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat, a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le pilotage, " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de la présente session, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de la rivière *Détroit,* ", a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre, que le Sénat, a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'il soit résolu :—1o. De déclarer que le 16e jour de mai courant, Son Excellence le Gouverneur-Général a transmis, pour l'information du Sénat, copie du procès-verbal d'une conférence qui a eu lieu entre un comité du Conseil Privé du *Canada* et certains délégués